



















POUR REPONDRE A LA PENURIE DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES POUR LES UTILISATIONS MINEURES ET LES CULTURES SPECIALISEES EN EUROPE

Lors d'une conférence de premier plan organisée par 10 associations de la chaîne agroalimentaire, les participants ont demandé que soient trouvés des solutions concrètes et des programmes d'investissement appropriés pour aider les utilisations mineures et les cultures spécialisées ainsi que pour accroître la disponibilité de solutions adéquates pour leur protection.

Les «utilisations mineures » concernent avant tout les fruits et les légumes, les céréales, les semences, les fleurs et les plantes qui ont besoin de produits phytosanitaires spécifiques pour leur protection, que ce soit pendant leur croissance, leur stockage ou leur transport. Au regard des prévisions, l'on se dirige vers une réduction des solutions disponibles pour leur protection, ce qui entraînera des problèmes pour leur culture.

Les participants de la conférence, à laquelle participait la Commission européenne, ont reconnu qu'il était primordial que les consommateurs européens aient accès à un large éventail de produits agricoles et alimentaires à un prix abordable. Ils ont également mis en avant la valeur de la production agricole européenne des utilisations mineures et des cultures spécialisées, qui représentent entre 20 et 22% de la valeur de la production agricole européenne totale. Ils ont rappelé que la préservation de ces secteurs revêtait une importance stratégique pour l'Europe.

Les participants ont expliqué qu'au vu des menaces qui pèsent sur la sécurité alimentaire européenne et sur la compétitivité du secteur agroalimentaire dans son ensemble, la réduction des substances actives et des solutions disponibles ne peut être ignorée plus longtemps. Une étude sur les utilisations mineures demandée par la Commission a également confirmé que le nouveau règlement 1107/2009 ne devrait pas remédier à la plupart des problèmes.

Lors de la conférence, un consensus s'est dégagé sur les points suivants:

## • Un programme européen pour les utilisations mineures est nécessaire

Le programme européen pour les utilisations mineures et les cultures spécialisées devrait permettre d'améliorer la gestion et la communication des connaissances entre les autorités et la chaîne agroalimentaire et de financer des projets européens qui apportent des éléments de réponse. Il est en outre indispensable d'avoir un centre de coordination qui organise le travail réalisé avec toute la chaîne alimentaire dans les Etats membres .

# • La Commission est prête à prendre les rênes de ce dossier

La DG SANCO informera les autres Directions générales, notamment la DG Recherche, des besoins de la communauté des utilisations mineures. Il est important de créer un cadre approprié de coordination et de coopération des activités pour trouver des solutions pour les utilisations mineures et les cultures spécialisées. La DG SANCO a aussi encouragé les parties prenantes à contacter directement la DG Recherche.

# • Des solutions pratiques sont possibles:

Plusieurs solutions concrètes, telles que développées par les  $10^1$  associations de la chaîne agroalimentaire, peuvent considérablement améliorer la situation :

- une base de donnée européenne sur les produits et les utilisations autorisés dans les Etats membres car il n'existe actuellement que peu d'échanges de connaissances entre Etats membres;
- un recours plus important à la reconnaissance mutuelle des substances actives autorisées dans les Etats membres;
- des protocoles communs pour des études simplifiées sur les utilisations mineures et les cultures spécialisées car un certain nombre d'études simplifiées acceptées par certains Etats membres sont rejetées par d'autres;
- le financement de groupes de travail européens sur les utilisations mineures

« Cette conférence nous a permis d'avoir une vue d'ensemble claire et concrète de la situation et des problèmes rencontrés par toute la chaîne agroalimentaire. Nous attendons que la Commission européenne prenne les mesures appropriées, mesures qui devraient être énoncées dans le prochain rapport de la Commission prévu pour décembre 2011 » a indiqué Luc Peeters, Président du groupe de travail « Questions phytosanitaires » du Copa-Cogeca, s'exprimant au nom des 10 associations de la chaîne agroalimentaires qui co-organisaient cet événement.

« Il s'agit d'une chance que nous ne pouvons pas ne pas saisir. Comme l'a demandé la Commission, nous invitons de nouveau la DG SANCO et les autres Directions générales de la Commission européenne (DG Agriculture et Développement rural, DG Recherche, DG Entreprise et industrie, DG Concurrence, DG Commerce et DG Budget) à proposer un programme européen efficace pour les utilisations mineures et les cultures spécialisées. Le cas contraire, il y aura des répercussions négatives de grande ampleur à long terme qui menaceront l'agriculture durable et la sécurité alimentaire en Europe ».

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Avis des partenaires de la chaîne alimentaire concernant la nécessité de financer des initiatives de soutien aux cultures spécialisées et aux autorisations des utilisations mineures

## Contacts:

#### AREFLH

Assemblée des Régions Européennes Fruitières, Légumières et Horticoles www.areflh.com

Jacques Dasque areflh@aquitaine.fr +33 556 48 88 48

**COCERAL** Comité du Commerce des céréales, aliments du bétail, oléagineux, huile d'olive, huiles et graisses et agrofournitures <u>www.coceral.com</u>

Gloria Gabellini
secretariat@coceral.com
+32 (0)2 502 08 08

**ECPA** Association européenne pour la protection des cultures <u>www.ecpa.eu</u>

Euros Jones

Euros.jones@ecpa.eu
+32 (2) 663 15 53

Kalila Hajjar <u>kalila.hajjar@ecpa.eu</u> +32 (0)2 663 15 68

**FRESHFEL** Association européenne des produits frais <u>www.freshfel.org</u>

Frédéric Rosseneu info@freshfel.org +32 (0)2 777 15 80

**IBMA** International Biocontrol Manufacturers Association <u>www.ibma-qlobal.orq</u>

David Cary
<u>david.cary@ibma-global.org</u>
+44 777 551 48 40

CELCAA Comité Européen de Liaison des Commerces Agro-Alimentaires www.celcaa.eu

Bernd Gruner <u>info@celcaa.eu</u> +32 (0)2 230 03 70

**ESA** Association européenne des semences <u>www.euroseeds.orq</u>

Garlich von Essen vonEssen@euroseeds.org +32 (0)2 743 28 60

**COPA-COGECA** Agriculteurs et coopératives agricoles d'Europe <u>www.copa-cogeca.eu</u>

Pasquale Di Rubbo <u>Pasquale.DiRubbo@copa-cogeca.eu</u> + 32 (0)2 287 27 45

Amanda Cheesley <u>Amanda.cheesley@copa-cogeca.eu</u> +32 (0) 2 287 27 90

**PROFEL** European Association of Fruit and Vegetable Processors <u>www.profeleurope.eu</u>

Susanne Meyer <u>smeyer@agep.eu</u> +32 (0)2 743 40 59

**Union Fleurs** International Flower Trade Association <a href="https://www.unionfleurs.org">www.unionfleurs.org</a>

Sylvie Mamias <u>secgen@unionfleurs.org</u> +32 2 231 06 38